

À propos

Accueillir, accompagner une personne avec des Troubles du Spectre Autistique (TSA) peut déstabiliser, inquiéter, questionner.

Ces journées de formation visent à :

- Définir et actualiser les connaissances sur ce que sont les TSA,
- Mieux comprendre et s'appropriier les différentes approches de prise en charge, les ressources et outils pertinents pour accompagner enfants, adolescents et adultes, en référence aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles, de l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) et de la HAS (Haute Autorité de Santé).

Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Donner une définition actualisée et référencée des troubles du spectre autistique
- Décrire et reconnaître les spécificités et la diversité des troubles autistiques
- Expliquer les enjeux d'un accompagnement spécifique et d'une adaptation de l'environnement et de la communication pour prévenir les comportements problématiques
- Obtenir des outils de communication.

Durée de la formation

La durée de la formation est de 3 jours en présentiel, soit 21 heures.

Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudie, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

Contenu de la formation

- Les divers troubles et sous-types de troubles du spectre autistique de l'enfance à l'âge adulte pour intégrer les besoins spécifiques des personnes avec des TSA ;
- Les spécificités sensorielles et motrices des TSA sur le quotidien de la personne ;
- Les spécificités du fonctionnement cognitif et des interactions sociales ;
- Les caractéristiques de la communication avec des personnes autistes, des troubles de celle-ci ;
- Les enjeux de la prise en compte de l'état de santé global de la personne atteinte de troubles autistiques et les spécificités de la prise en charge médicale ;
- Les pratiques professionnelles au regard des évolutions des politiques publiques de l'autisme et des recommandations de bonnes pratiques.

Modalités pédagogiques

Durant cette formation, les stagiaires travailleront sur :

- Des apports théoriques ;
- Des mises en situation à partir de scénarios réalistes et concrets ;
- Des échanges pratiques favorisant les discussions et la collaboration.

Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

Type d'intervenants

Formateur expérimenté sur le secteur de l'autisme et de la prise en charge des personnes avec TSA.

Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

Frais de formation

540 € / personne les 3 jours de formation.

Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.



Inscription

Prendre contact avec le Pôle Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)



Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet Ou en intra-établissements sur demande



Contact

contact.formations@erts-olivet.org
Tel : 02 38 69 17 45
www.erts-olivet.org



ERTS

2032 rue du Général de Gaulle - CS 60002
45166 OLIVET Cedex

SIRET 489 270 017 000 10

L'ERTS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901

